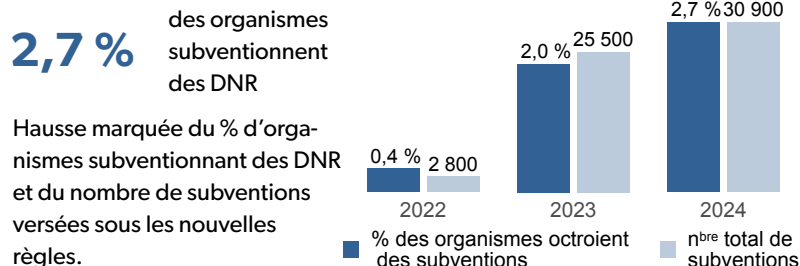


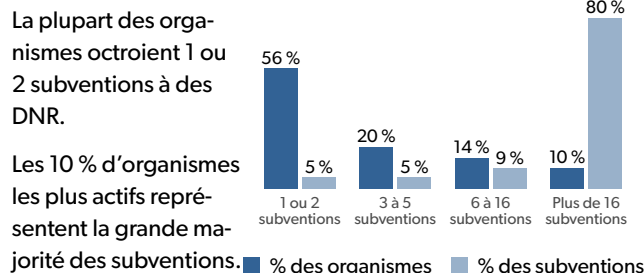
COMMENT LES ORGANISMES UTILISENT-ILS LES SUBVENTIONS AUX DNR DANS LEUR TRAVAIL?

L'adoption de la *Loi no 1 d'exécution du budget de 2022* a facilité l'octroi de subventions aux donataires non reconnus (DNR) par les fondations et autres organismes de bienfaisance. Cette fiche décrit la manière dont les organismes utilisent cette option dans leur travail.

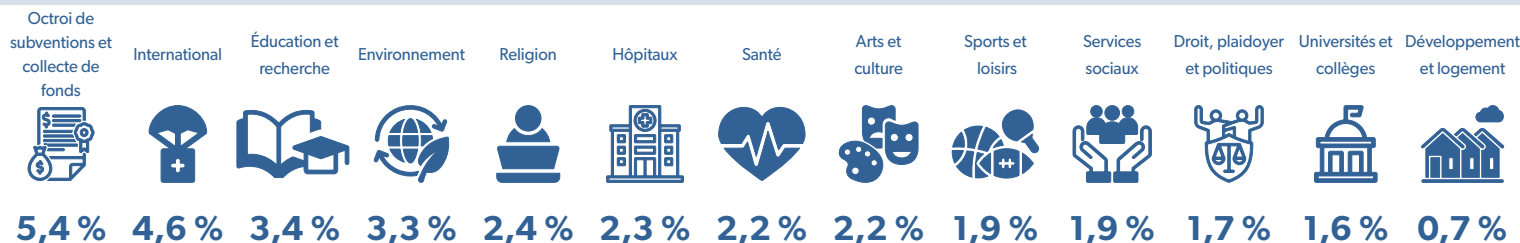
IMPORTANCE DES SUBVENTIONS



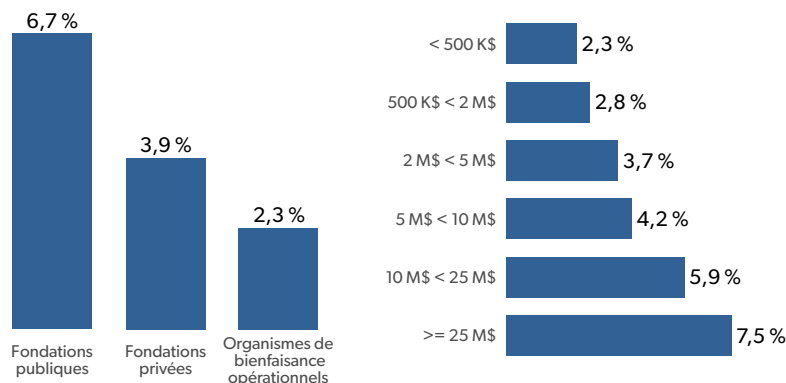
CONCENTRATION DES SUBVENTIONS [2024]



% D'ORGANISMES QUI SUBVENTIONNENT DES DNR, PAR DOMAINE D'ACTIVITÉ [2024]



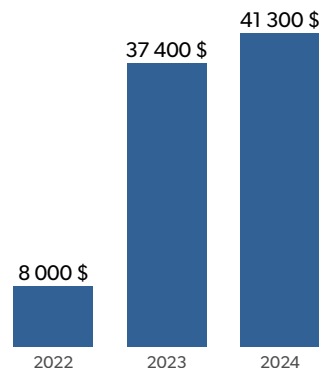
% D'ORGANISMES SUBVENTIONNAIRES PAR STATUT ET REVENUS [2024]



MONTANTS OCTROYÉS

La valeur moyenne des subventions est élevée et en forte hausse.

Les montants moyens versés aux DNR et donataires reconnus (DR) sont très similaires.



Qu'est-ce qu'une subvention versée à un DNR?

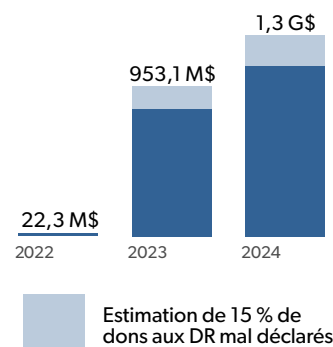
Les subventions sont une nouvelle façon pour les organismes de bienfaisance de travailler avec les DNR (individus ou organisations, voir Glossaire). Avant, les organismes devaient les considérer comme intermédiaires et garder la direction et le contrôle des activités. Maintenant, sous certaines conditions, ils peuvent leur transférer des ressources un peu comme aux DR.

VALEUR DÉCLARÉE DES SUBVENTIONS VERSÉES AUX DNR

Actuellement, nous ne connaissons pas la valeur totale exacte des subventions versées aux DNR.

Même si nous connaissons les déclarations des organismes, l'examen des formulaires T1441 montre qu'une part importante des subventions de plus de 5 000 \$ a été versée à des **DR** plutôt qu'à des DNR (ce sont donc des dons).

On estime qu'au moins 1 subvention sur 8 de plus de 5 000 \$ (~15 % de la valeur totale) est en fait un don à un DR.

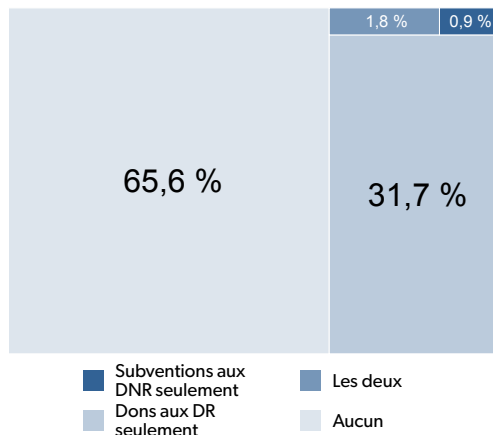


Cette estimation est provisoire et susceptible de changer après d'autres analyses.

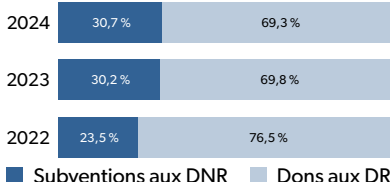
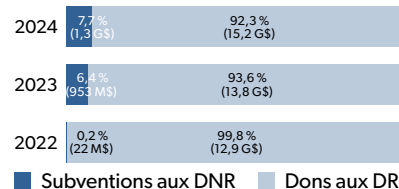
RELATION AVEC SOUTIEN VERSÉ AUX DR [2024]

Environ un tiers des organismes de bienfaisance soutiennent des DR ou des DNR.

Généralement, l'appui de DNR s'ajoute à l'appui de DR. Deux tiers des organismes qui subventionnent des DNR versent des dons à des DR.



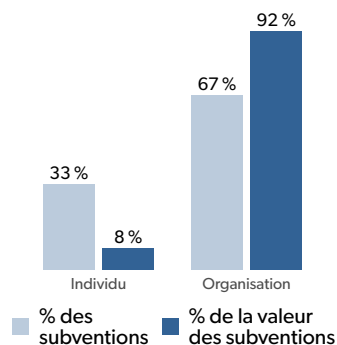
Bien que la valeur totale des subventions soit significative, les dons versés aux DR comptent pour la majorité de la valeur du soutien offert par les organismes de bienfaisance.



En moyenne, les organismes qui appuient des DNR et des DR réservent un peu moins d'un tiers de leur soutien aux DNR (subventions) et le reste, aux DR (dons).

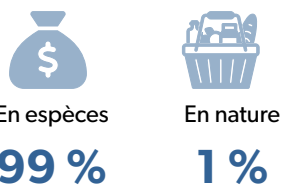
ALLOCATION DE SUBVENTIONS PAR BÉNÉFICIAIRE ET FORME [2024]

Un DNR peut être un individu ou une organisation.



La subvention à un DNR peut être en espèces ou en nature.

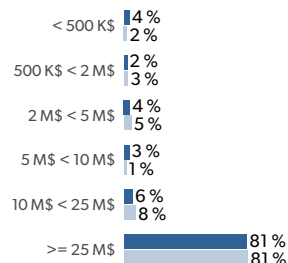
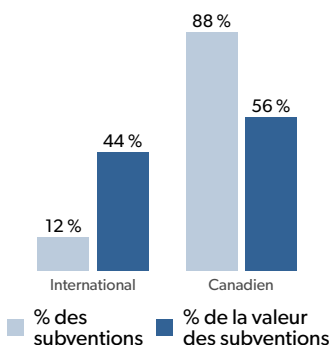
Valeur selon la forme



Les organisations reçoivent la majeure partie du soutien, presque toujours en espèces.

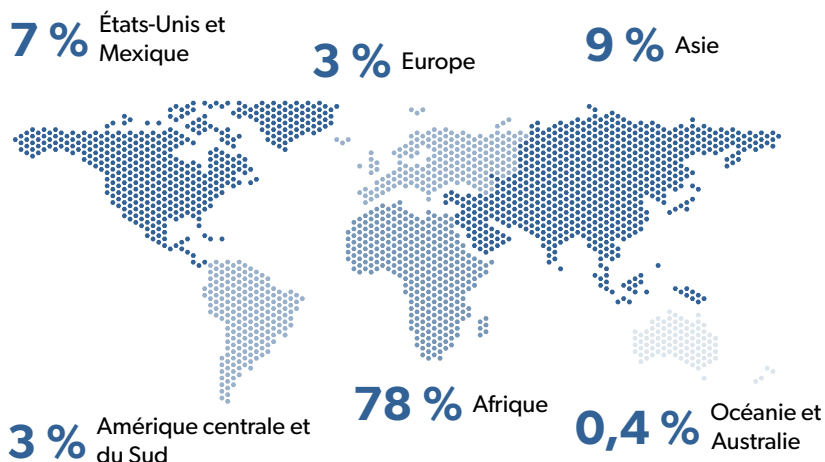
SOUTIEN DES DNR INTERNATIONAUX [2024]

La part de la valeur des subventions reçues par les bénéficiaires internationaux dépasse de loin leur part du nombre de subventions versées.



Les très petits organismes de bienfaisance comptent pour une petite majorité de la valeur des subventions versées à l'international.

SOUTIEN À L'INTERNATIONAL PAR RÉGION [2024]



La majorité des subventions internationales est destinée aux DNR en Afrique.

GLOSSAIRE

Donataire reconnu (DR). Organisme de bienfaisance, association de sport amateur, organisation journalistique, société d'habitation fournissant des logements abordables aux personnes âgées, municipalité ou organisme public remplissant une fonction gouvernementale, des universités étrangères enregistrées auprès de l'ARC, sa Majesté du chef fédéral ou provincial, certains organismes de bienfaisance étrangers ayant reçu un don de la Majesté du chef du Canada dans les deux dernières années, les Nations Unies et ses

organisations associées.

Donataire non reconnu (DNR). Une organisation ou un individu qui n'est pas un DR.

Don. Le transfert d'argent ou d'autres ressources d'un organisme de bienfaisance à un DR.

Subvention. Transfert de fonds ou de ressources à un DNR, utilisé exclusivement pour des activités caritatives conformes aux fins de l'organisme de bienfaisance. L'organisme doit conserver une documentation suffisante.

Cette fiche est publiée sous une licence internationale Creative Commons Attributions-Pas d'utilisation commerciale-Pas de modification 4.0. Pour toute utilisation non couverte par la présente licence, veuillez écrire à data@imaginecanada.ca.



Pour plus d'information, balayez le code QR ou visitez : <https://imaginecanada.ca/fr/recherche/subventions-donataires-non-reconnus>

Préparé par Connexion subvention/Imagine Canada

2 St. Clair Avenue East, suite 300
Toronto, ON, M4T 2T5
T 416.597.2293 | imaginecanada.ca
connexionsubvention@imaginecanada.ca



CONNEXION
SUBVENTION

IMAGINE
CANADA

Remerciements : Imagine Canada remercie Mastercard Changeworks™ de son soutien à la préparation des données utilisées dans ce rapport.